

BONNAC Infos

EDITO



Après un long passage hivernal et (très !) pluvieux, se profile l'arrivée des beaux jours. Voici donc venu le temps de « réinvestir » les jardins mais également de partir à la découverte de nos chemins.

Notre commune a en effet la chance de bénéficier d'un cadre naturel et de sites remarquables, entre ruisseaux, forêts et vallons. Cette qualité reconnue va encore être mise en avant par Limoges Métropole dans une application gratuite guide rando-nature prochainement disponible, ainsi que par le Conseil Départemental qui répertorie les circuits balisés dans son « Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées » (PDIPR).

Cet environnement préservé et de qualité contribue clairement à l'attractivité de Bonnac et fait partie des atouts sur lesquels nous appuyer pour développer notre commune, tout en respectant son caractère. Le grand rassemblement de Marche nordique qui se tiendra les 2 et 3 juin, avec pour ambition de faire venir des marcheurs de toute la France, fait partie de ces événements (comme le Trail de Bonnac, le « Canitrail des Légendes », les tournois nationaux de football de jeunes...) qui contribuent à faire connaître et à valoriser notre commune.

Les agents de la commune vont eux aussi se mobiliser pour embellir celle-ci et vous aurez le plaisir de voir de nouvelles plantations fleurir dans les îlots du bourg.

Ce cadre naturel de qualité est notre patrimoine commun et il appartient à chacun d'entre nous de l'entretenir. Préserver la nature, c'est prendre aussi conscience de notre impact citoyen sur l'environnement et adopter de nouveaux réflexes : gérer intelligemment nos déchets en triant mieux et plus, en compostant, broyant, recyclant ...

Nous pouvons toujours faire davantage pour protéger, individuellement et collectivement, notre richesse environnementale dans toute sa diversité, tant pour bâtir un développement durable de notre commune que pour transmettre ce patrimoine précieux à nos enfants, nos petits-enfants et aux générations futures.

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Le spectacle de marionnettes de Culture en Plein Champ a fait le plein



Le Carnaval des enfants de l'école



Tournois internationaux de jeunes du 10 au 12 mai



Bonnac, capitale de la Marche nordique les 2 et 3 juin

Le budget 2018 de Bonnac a été adopté. Avec comme priorité de poursuivre le désendettement de la commune.

Le 30 mars le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2018 de la commune. Ce budget s'établit à 1.553.259€ en section de fonctionnement à un niveau quasiment stable par rapport à l'année précédente compte tenu de l'inflation (+ 1,05% par rapport au BP 2017). La section d'investissement s'établit pour sa part à 801.004 €.

Après les investissements importants qui ont été réalisés ces dernières années pour améliorer fortement les équipements et services proposés aux Bonnacois (commerces, multi-accueil, gymnase), la priorité a été donnée, comme en 2017, à la poursuite du désendettement de la commune. Un choix d'autant plus important qu'il se situe dans un contexte de (très) grande incertitude quant à l'évolution des dotations de fonctionnement de l'Etat, sachant que

la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat a baissé de 21,3% entre 2014 et 2017.

La poursuite de la maîtrise des dépenses courantes va permettre de dégager un excédent de fonctionnement en 2018 qui, ajouté à celui déjà réalisé en 2017, permettra à la fois d'autofinancer les investissements de la commune sans recourir à l'emprunt (pour la 3ème année consécutive) et de poursuivre le remboursement de la dette en capital, dont le montant à la fin de l'année aura diminué de près de 11% (10,9%) par rapport au 31 décembre 2017.

Cette maîtrise du budget de la commune s'accompagnera de celle de la fiscalité. En effet les élus ont décidé de ne procéder à aucune augmentation des impôts locaux **en laissant inchangés les taux** de la Taxe d'habitation, de la Taxe sur le foncier bâti et de la Taxe sur le foncier non bâti. ●

LA « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

La section de fonctionnement finance l'ensemble des dépenses de fonctionnement courantes ainsi que la part d'autofinancement que la commune consacre à ses investissements.

Pour cette section en 2018, quand la commune dépensera **100 €**



LA « SECTION D'INVESTISSEMENT »

La section d'investissement finance essentiellement les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants ainsi que le remboursement de la dette (capital emprunté). Elle est financée principalement par l'autofinancement de la commune, les subventions obtenues et le cas échéant par l'emprunt.

En 2018, les principaux investissements porteront sur la réalisation de «Grosses réparations immobilières» (réfection de salles de classe et de toitures, canalisations, diagnostics préparatoires à des travaux d'améliorations énergétiques et acoustiques à l'école et à la Maison du Temps Libre), l'acquisition de terrains (principalement pour le parking de l'école) et le développement du numérique (câblage et matériels).

L'actu de Bonnac

→ LIMOUZI NORDIC WEEK-END



Les 2 et 3 juin prochains, Bonnac sera la capitale de la marche nordique, une discipline en plein essor qui se pratique dans la nature comme en ville. Face à cet engouement, le Comité Départemental de l'UFOLEP 87 et Bonnac Rando ont décidé d'organiser un évènement d'importance - le «Limouzi Nordic Week-end» - avec pour ambition de faire venir à Bonnac des marcheurs de toute la France et de se placer sur le podium des plus grands rassemblements nationaux de marche nordique (avec le Vercors et Albi).



Au programme du samedi, deux circuits au choix de 6,5 km ou de 12,5 km (avec en option le «Défi du Col de la Sablonnade» à relever), initiation à la marche nordique avec prêt de

bâtons, Balade contée et cuisse de bœuf limousin à la broche, proposée le soir (sur réservation) par Denis Hutin, le boucher de Bonnac, avec une ambiance assurée par la banda VLQJTS déjà venue pour la dernière Fête du sport. Le dimanche matin, il y aura le choix entre deux circuits de randonnée pédestre de 8 km ou de 15 km, ou un circuit de marche de nordique de 30 km (une première!) avec repas à mi-parcours.

Cet évènement s'adressant à des marcheurs de tous âges et de tous niveaux, et placé sous le sceau de la convivialité, sera l'occasion de mettre en valeur et faire découvrir au plus grand nombre les sites et paysages remarquables de notre commune ainsi que la richesse de son patrimoine.

Renseignements et inscriptions (uniquement en ligne) sur <https://limouzinordic.wordpress.com>.

Date limite des inscriptions le 21 mai. ●

→ INFORMATION LOGEMENT



Association Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne (ADIL 87) est un service gratuit d'information sur le logement. Sur toutes les questions que vous pouvez vous poser ou vos projets ayant trait au logement (location, mise en location, achat, vente, construction, travaux d'amélioration...), l'ADIL 87 répond à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux.

Informations et contact sur www.adil87.org ou au 05 55 10 89 89. ●



→ ÉCOLE

Etat a laissé le choix aux communes de rester aux 4,5 jours de classe par semaine pour l'année scolaire 2018-2019 ou de revenir à la semaine de 4 jours. Dans ce cadre, le Conseil municipal avait décidé d'interroger l'ensemble des parents et des enseignants pour recueillir leur avis. Près des 3/4 des parents d'élèves (73%) ont renvoyé le questionnaire (anonyme) et se sont majoritairement prononcés (à 53%) en faveur du maintien de la semaine à 4,5 jours pour l'année 2018-2019, choix que le Conseil municipal a décidé d'entériner le 2 mars dernier. ●

Par ailleurs et toujours après avoir sondé les parents, la commune va étudier la possibilité de mettre en place un «Accueil de Loisirs Sans Hébergement» (ALSH) des enfants les mercredis après-midi en période scolaire. Pour travailler sur ce projet et en prendre en compte tous les aspects (organisation, coût...), les élus ont décidé de mettre en place un «comité de pilotage» associant des représentants des parents, des enseignants, des personnels, des élus, ainsi que deux personnalités qualifiées ayant une expérience du fonctionnement des ALSH. ●



→ VÉLODROME

Les travaux de couverture du Vélodrome Raymond Poulidor vont commencer la 2^{ème} quinzaine du



mois de mai et dureront au maximum huit mois. Pendant la durée de ces travaux, le vélodrome ne pourra pas accueillir de compétitions mais continuera à fonctionner avec les clubs et les écoles cyclistes sauf au moment de la pose de la «bâche» qui le couvrira. Pour limiter au maximum cette interruption, Limoges Métropole s'est entendue avec l'entreprise prestataire pour que ces travaux de pose se fassent en 2 x 8.

En attendant, le vélodrome Raymond Poulidor a été le théâtre, le 10 mars, de l'arrivée

de la classique «Le Poinçonnet - Bonnac» (anciennement «Châteauroux - Limoges»). ●



Arrivée de la course Le Poinçonnet-Bonnac
(© Freddy Guérin - DirectVelo)

Infos de Bonnac

AGENDA

→ FÊTE DE LA MUSIQUE

La désormais traditionnelle Fête de la musique de Bonnac aura lieu le samedi 23 juin au centre bourg, toujours organisée en collaboration entre la municipalité et l'association Culture en Plein Champ. La programmation sera toujours aussi éclectique, mêlant compositions et reprises, chanteuses et groupes, variétés, bluegrass (country), pop, rock ou encore danses orientales et cors de chasse. Comme l'an dernier, la Fête de la musique commencera par une « scène ouverte » de 18h30 à 19h30 permettant à des chanteurs ou musiciens de la commune de se produire dans ce créneau. Les personnes intéressées par cette possibilité sont invitées à se manifester à la mairie. ●



→ **dimanche 22 avril**, le Troc de jardin organisé à Bled par Culture en Plein Champ.

→ **du samedi 5 au mardi 8 mai**, exposition de peinture et d'aquarelle, marché aux fleurs et exposition d'art floral à la MTL.

→ **les jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 mai**, les tournois de football nationaux de jeunes organisés par l'AS Bonnac Foot.

→ **samedi 26 mai**, les Voisinades organisées à Bled par Culture en Plein Champ.

→ **samedi 26 mai à 20h 30**, à l'église, concert de la Chorale de Bonnac accompagnée d'un ensemble à cordes, avec au programme chants et musiques latino-américaines et des caraïbes (entrée libre).

→ **samedi 2 et dimanche 3 juin**, Limouzi Nordic Week-end avec 7 circuits de marche nordique et de randonnée pédestre (voir page 3).

→ **dimanche 17 juin**, 21^{ème} édition de la X-Trème, randonnée VTT et pédestre.

→ **samedi 23 juin**, Fête de la Musique (voir page 4).

→ **vendredi 6 juillet**, à partir de 18h30 la Fête de l'école organisée par l'ADPE.

→ **samedi 7 juillet**, Festibled, le Festival de musique organisé à Bled par Culture en Plein Champ.

→ ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne est en train de finaliser son « Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées » (PDIPR) destiné à mettre à la disposition du public des itinéraires de randonnée de qualité du département, accessibles et balisés. Parmi ceux-ci, deux vont concerner Bonnac : un circuit intégralement situé sur la commune et la partie Bonnacoise de l'itinéraire Uzurat - Saint-Pardoux. ●

→ BONNAC ATHLÉ

Une semaine après avoir organisé son 2^{ème} vide grenier qui a réuni une soixantaine d'exposants à la Maison du Temps Libre pour le plus grand plaisir des chineurs, Bonnac Athlé a accueilli le 24 février un stage départemental de benjamins et minimes qui a réuni une soixante de jeunes athlètes venant des clubs de Limoges, Saint-Junien, Saint-Just-le-Martel, Panazol, Saint-Gence, Isle, Verneuil et bien sûr Bonnac. L'occasion pour eux de bénéficier d'un encadrement de qualité et de travailler la technique de différentes disciplines : sauts, lancers, sprint, haies.



Le 18 mars, 23 jeunes athlètes du club ont participé à Isle à la finale indoor qui a vu Bonnac Athlé terminer 6^{ème} par équipe, Dorian Brun prenant notamment une très belle 5^{ème} place sur 358 participants. ●

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - n° unique et gratuit
(pompiers, gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Masseur-kinésithérapeute :

Marie Berlanda - 09 86 27 77 79

Ecole : **05 55 36 66 06**

Garderie : **05 55 36 86 30**

Crèche : **05 19 99 25 56**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale :

05 55 39 93 00

Communauté d'agglomération
Limoges Métropole : **05 55 45 79 00**
www.agglo-limoges.fr